

Rousseau et la critique de l'économie politique

Rousseau n'est pas un « économiste » : cette vérité a été reconnue d'emblée et n'a cessée d'être répétée ensuite, de Jean-Baptiste Say¹ à Joseph Schumpeter². L'article « Économie » de l'*Encyclopédie* devenu *Discours sur l'économie politique* traite d'administration et subordonne les questions que nous nommerions économiques à une ambition strictement politique. Pourtant, de nombreux travaux ont été consacrés, depuis quelques années, au Rousseau économiste ou critique de l'économie politique, de Bertil Fridèn et Jean Mathiot à Blaise Bachofen, Catherine Larrère, Philippe Steiner, Loïc Charles ou Claire Pignol³, sans mentionner mes contributions propres⁴. Je

¹ En 1803, Say considère que Rousseau, comme les Physiocrates, a empêché les progrès de l'économie politique comme science. Malgré ses nombreux changements dans le *Traité*, ce jugement persiste ds les éditions successives et ds l'*Essai sur l'histoire des progrès de l'économie politique* qu'il inclut à son *Cours complet d'économie politique pratique*, il condamne encore l'influence persistante de Rousseau, qui a mieux tenu que celle de Quesnay (voir le *Discours préliminaire au Traité d'économie politique*, Paris, 1803, vol. I, p. 2-3 et *Cours complet*, Paris, 1837, p.560 n., p. 568). Constant semble tenir une position analogue : par son refus des stés marchandes, Rousseau serait responsable du déclin économique de la France (*Esprit de conquête et d'usurpation*, chap. 7).

² Selon Schumpeter, Rousseau en dépit de sa défense de l'égalité n'est pas vraiment socialiste mais « semi-socialiste » : « Mais on ne saurait l'appeler non plus un économiste. Son article sur l'économie politique ds l'*Encyclopédie* ne renferme à peu près pas un mot d'économie. Son *Essai sur l'origine de l'inégalité* (1755) ne constitue pas un effort sérieux pour rendre compte du phénomène. En particulier, malgré quelques ressemblances superficielles ds la formulation, il n'était ni un Physiocrate ni un précurseur des Physiocrates. Les idées qu'il nourrissait sur des sujets d'économie eurent pourtant une influence considérable sur le public » (*Histoire de l'analyse économique*, trad. R. Barre, Paris, Gallimard, 1983, t. I, p. 198).

³ L. Charles et Ph. Steiner, « Entre Montesquieu et Rousseau. La Physiocratie parmi les origines intellectuelles de la Révolution française », in *Rousseau : économie et politique, Etudes Jean-Jacques Rousseau*, vol. XI, 1999, p. 83-159.

⁴ « Théorie de l'impôt », dans *Discours sur l'économie politique*, édition critique et commentée du Groupe Jean-Jacques Rousseau, B. Bernardi éd., Paris, Vrin, 2002, p. 195-221 ; « Rousseau et la critique de l'économie politique », dans *Rousseau et les sciences*, B. Bensaude-Vincent et B. Bernardi éd., Paris, L'Harmattan, 2003, p. 237-256 ; « Rousseau : éthique et économie. Le modèle de Clarens dans la *Nouvelle Héloïse* », *Cahiers*

souhaiterais de me décentrer un peu aujourd'hui, afin d'épouser le propos du colloque et d'envisager de manière plus précise les rapports entre économie politique et sphère publique. Je tiens bien entendu à dire que je ne suis ni historienne, ni historienne de la pensée économique, et que mon propos paraîtra sans doute détaché des pratiques ou même des séquences textuelles qui permettraient de mettre en perspective la philosophie de Rousseau – ce que son statut de génie solitaire et proscrit ne permet pas exclusivement d'expliquer. Je renvoie de aux travaux des éminents spécialistes présents ici et je sollicite par avance votre indulgence : je me contenterai d'esquisser une relecture de la célèbre thèse d'Habermas consacrée à la genèse conjointe de la sphère publique bourgeoise et de l'économie politique, en usant de Rousseau comme d'un cas emblématique, pour autant qu'il permet de déceler les failles d'une construction dont nous percevons chaque jour davantage la fragilité constitutive.

I. Économie politique et naissance de la sphère publique selon Habermas

Dans son influent ouvrage intitulé *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la sphère publique bourgeoise*, Habermas retrace d'abord la genèse de la sphère publique bourgeoise depuis les débuts du capitalisme marchand : dans une optique encore marxiste, l'autonomisation de la sté civile va ici s'entendre comme la conséquence de l'autonomisation des échanges marchands et du rôle croissant de la bourgeoisie au sein de l'économie politique naissante⁵. L'extension d'un vaste réseau horizontal de dépendances économiques crée de nouveaux rapports sociaux : le commerce s'associe désormais à la communication de l'information sous toutes ses formes (réseaux de correspondance, postes et presse, mais aussi, par la suite, réseaux académiques et sociabilités

d'économie politique, numéro spécial : « Rousseau. Philosophie et économie », Paris, L'Harmattan, 2007, p. 27-53.

⁵ J. Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. M.-B. de Launay, Paris, Payot, 1978.

savantes). Cette modification conjointe de l'infrastructure économique et de la sphère publique va susciter de profondes mutations, dont la plus significative est celle de l'apparition d'une sphère civile et d'une opinion publique composée des *personnes privées faisant un usage public de leur raison*. Cet usage public est conçu d'emblée comme un usage critique, d'abord dans le domaine littéraire et artistique, puis dans le domaine économique, en France du moins où les questions politiques et religieuses ne sont pas abordées aussi directement (la situation diffère en Angleterre et en Allemagne, mais je laisse de côté ces questions).

En accordant une place majeure au XVIII^e siècle, moment de cristallisation de ces mutations au long cours, Habermas fait donc droit à l'émergence conjointe de la sphère économique et de la sphère civile non étatique. Tel est le moment d'apparition de l'économie politique :

C'est alors face au pouvoir, et comme son pendant, que se forme la sphère bourgeoise. Les activités et les relations d'interdépendance, qui étaient jusque là reléguées au sein de l'économie domestique, franchissent le seuil de la vie familiale et font leur entrée sur la scène publique (...) L'activité économique devenue affaire privée doit se régler sur un échange des biens plus étendu et placé sous la direction de la sphère publique ; les conditions économiques qui président alors à son déroulement sont extérieures au cadre de l'économie domestique pour la première fois, elles relèvent de l'intérêt général⁶.

Naissance du « social » comme le disait Arendt, comme caractère des rapports qu'entretiennent le domaine public et la sphère privée : les activités qui ont pour seul but la conservation de la vie peuvent désormais déterminer la forme que revêt le domaine public. Or cette transformation de l'économie domestique à l'antique en économie politique (science typiquement bourgeoise) s'accompagne à son tour de transformations philosophiques, ce dont témoigne l'évolution du syntagme « opinion publique » chez certains auteurs majeurs du XVIII^e siècle en France : les Physiocrates et Rousseau.

⁶ *Ibid.*, p. 30.

En France, l'expression *op* apparaît en effet vers le milieu du siècle. Habermas fait remonter la véritable rupture aux Physiocrates : « ce n'est qu'à partir du moment où les Physiocrates l'ont comprise comme émanation du *public éclairé* lui-même que l'*op* revêt le sens précis d'une opinion vraie, régénérée par la discussion critique au sein de la sphère publique – elle devient la dimension où s'abolit l'opposition entre *opinion* et *critique* »⁷. Chez les Physiocrates, Habermas identifie le lieu théorique où pour la première fois s'exprime le public faisant un usage également politique de sa raison et où pour la première fois, en France du moins, se défend l'autonomie législative de la *sté civile*. Mais le paradoxe, voire la contradiction, est alors à son comble, puisque les Physiocrates n'en restent pas moins les apologistes d'un régime absolutiste ou d'un despotisme légal. La tension n'est surmontée qu'en apparence dès lors que le monarque est commis à la protection de l'ordre naturel, et que le public éclairé lui permet d'en pénétrer les lois. Pour Habermas, les Physiocrates incarnent donc la contradiction de l'opinion publique pré-révolutionnaire : l'*op* est d'ores et déjà le résultat éclairé de la réflexion publique, effectuée en commun, à propos des fondements de l'ordre social ; elle représente le condensé de ses lois naturelles ; le despote éclairé est tenu de suivre ses vues ; mais cette *op* ne gouverne pas de manière directe. D'un côté s'opère (via la présence de Turgot au pouvoir notamment) la possibilité d'une rationalisation de la domination ; de l'autre, Turgot n'a rien d'un démocrate et l'opinion dite « publique » demeure ici conçue selon un modèle descendant. Seule la RF, en ce sens, pourra abolir cette dissonance devenue contradiction évidente – Habermas demeurant fidèle au schème marxiste d'une révolution bourgeoise venue abolir des contradictions désormais insolubles.

Avant d'en venir à la rupture de la RF, Habermas propose cependant un détour par une seconde voie de la genèse de l'*op* en France : cette seconde voie, plus paradoxale encore, est incarnée par Rousseau. Dans le *Discours sur les sciences et les arts*, dès 1750, le syntagme « *op* » apparaît en effet ds le cadre d'une critique des Philosophes, de la civilisation et des

⁷ *Ibid.*, p. 105.

Lumières : alors même que Rousseau souhaite à son tour réinstaurer une forme d'« ordre naturel » au sein de la sté civile, ordre qui n'est plus immanent aux lois de la sté elle-même, il propose une conceptualisation originale de l'op : l'op signifie d'abord l'opinion populaire, telle qu'elle s'exprime à travers le bon sens, puis ds le CS, Rousseau « rattache la *volonté générale* à une opinion publique qui coïncide avec l'opinion irréfléchie et spontanée, avec l'opinion telle qu'elle est publiée »⁸.

Dans l'archéologie habermassienne, dont la postérité sera immense⁹, Rousseau fait donc figure d'énigme : sa théorie ne le conduit nullement à définir l'opinion publique comme l'ensemble des personnes privées faisant un usage public de leur raison, remettant ainsi en cause la domination absolutiste. Rousseau, qui prône l'aliénation totale de chaque individu à la communauté, « dessine le profil non bourgeois d'une société où la sphère politique étend partout sa contrainte, et où la sphère de l'autonomie privée, comme la société civile qui s'est émancipée par rapport à l'État, n'ont plus place »¹⁰.

Naviguant à contre-courant, Rousseau ne participe donc pas à l'établissement de la sphère publique bourgeoise : la propriété, dans le *Contrat social*, se trouve aliénée à la souveraineté qui demeure seule juge de sa restitution ou de sa distribution. La volonté générale issue du pacte n'est pas la résultante d'une concurrence d'intérêts privés ; elle n'est pas la *volonté de tous* qui correspondrait au modèle libéral, d'ores et déjà promu par l'économie politique. Dans ce cadre, si le contrat social confère toute son importance aux mœurs, aux coutumes « et surtout à l'opinion » (II, 12), cette opinion publique doit être entendue, en toute rigueur, comme une *opinion non publique*. Selon Habermas, Rousseau exclut la Publicité des discussions où le public fait usage de sa raison. Lorsqu'il théorise la procédure législative, le philosophe congédie les longs débats qui trahissent

⁸ *Ibid.*, p. 106.

⁹ Voir K. M. Baker, « Politique et opinion publique sous l'Ancien Régime », *Annales ESC*, 1987, p. 41-71, ici p. 55 ; M. Ozouf, « Le concept d'opinion publique au XVIII^e siècle », in *L'Homme régénéré*, Paris, Gallimard, 1989, p. 21-53, en partic. p. 47-48.

¹⁰ *Ibid.*, p. 107.

l'affaiblissement du lien social, comme il congédie les raffinements de la discussion publique qui donneraient aux intérêts particuliers l'occasion de se manifester. Bien plutôt, le *Contrat social* parie sur le *consensus des cœurs*. Dire, par exemple, que le luxe corrompateur asservit un groupe social à un autre « et tous à l'opinion », revient à discréditer l'opinion du public éclairé, médiatisée par la presse et les discussions des salons. C'est contre l'influence corruptrice de cette autre version de l'opinion publique – sa version prétendument éclairée, élitiste et philosophique – que Rousseau, fidèle à l'esprit du premier *Discours*, réaffirme sa conception de l'opinion émanant des mœurs pures et des cœurs naturellement bons.

Mais Habermas ne se contente pas de découvrir chez Rousseau deux sens contraires de l'opinion publique – opposant le spontanéisme vertueux à la médiatisation corruptrice. Car l'opinion publique, dans l'État rousseauiste, doit être dirigée. C'est au *censeur*, d'abord, qu'il revient d'être son porte-parole et de superviser le contrôle social : « l'opinion publique est l'espèce de loi dont le censeur est le ministre » (IV, 7). Et de même que le *censeur* représente l'opinion lorsqu'elle doit exercer son contrôle sur la société civile, le *législateur* en formule la volonté dans l'élaboration législative. Dans une situation où il ne s'agit ni de contraindre par la force ni de convaincre par l'usage d'arguments rationnels, le législateur persuade en usant de son influence indirecte et quasi-mystique. Habermas en conclut aux limites de la démocratie rousseauiste : fondée sur l'opinion non publique, elle suppose en réalité l'exercice de la manipulation et exclut l'autonomie de la société civile.

La conclusion de Habermas est sans équivoque : par son refus de la publicité, Rousseau appartient à la préhistoire du concept d'opinion publique : la volonté générale correspond au modèle de la cité grecque qui est bien *chose du passé*¹¹. Et puisque la vision physiocratique correspond à une forme encore inaboutie de la théorie de la sphère publique, seule la

¹¹ *Ibid.*, p. 109.

Révolution française donnera toute sa dimension à une opinion publique qui conjointra les deux rôles, critique et législatif, jusqu'ici séparés.

II. Rousseau critique de l'économie politique

Or je souhaiterais défendre ici une thèse un peu différente : Rousseau n'est pas seulement, ds une perspective continuiste – résidu d'une forme dogmatique de la philosophie de l'histoire – un moment de la préhistoire du concept d'opinion publique. Rousseau est le moment d'une critique de l'économie politique, et sa théorie de l'opinion publique est également tributaire d'une méfiance profonde à l'égard de l'idée d'une convergence spontanée, harmonieuse ou naturelle des opinions. En d'autres termes, pas plus que l'économie ne connaît d'harmonie naturelle des *intérêts* particuliers et de l'intérêt public, l'opinion publique ne connaît d'harmonisation des *opinions* selon un schème rationnel – celui de la publicité. Rousseau nous est encore précieux en ce sens : par sa lucidité démystificatrice, il permet d'éviter toute vision naïve de l'harmonisation économique comme toute vision ingénue de la transparence consensuelle de l'opinion publique.

Je serai brève sur le premier point, que j'ai amplement développé ailleurs : dans ses écrits consacrés à l'économie politique (qui ne forment en rien un « système » et n'ont nullement la cohérence d'un traité), Rousseau critique de manière polémique les économistes de son temps et vise notamment l'arithmétique politique issue de William Petty et reprise par Melon. Dès le premier *Discours*, Rousseau marque son refus de la réduction économiste du *citoyen* au *consommateur* : « ils évaluent les hommes comme des troupeaux de bétail. Selon eux, un homme ne vaut à l'État que la consommation qu'il y fait »¹². Du même mouvement, le républicanisme rousseauiste récuse l'idée d'une harmonie des intérêts due au luxe ; il congédie l'idée d'une élévation générale de l'opulence due à l'essor du commerce. Les intérêts particuliers ne sont pas voués à s'harmoniser : le

¹² DSA, OC I, p. 20.

luxe du riche dérobe la subsistance du pauvre¹³. Dans une note de sa réponse à Bordes, Rousseau fournit ainsi la raison économique de son opposition au luxe : « Le luxe nourrit cent pauvres dans nos villes, et en fait périr cent mille dans nos campagnes : l'argent qui circule entre les mains des riches et des artistes pour fournir à leurs superfluités, est perdu pour la subsistance du laboureur ; et celui-ci n'a point d'habit précisément parce qu'il faut du galon aux autres »¹⁴. Comme Fénelon et ses émules, Rousseau dénonce de la sorte la misère rurale et la dépopulation associée au luxe, qualifié de « pire des maux »¹⁵. Parce que les arts sont lucratifs en raison inverse de leur utilité, et que les plus nécessaires (comme l'agriculture¹⁶) deviennent forcément les plus négligés, le luxe est cause de la décadence des États : augmentation des prix¹⁷, surimposition des campagnes, exode rural, mendicité, oisiveté dans les villes et dépopulation sont les conséquences inévitables de l'essor du commerce des produits manufacturés. L'antagonisme d'intérêts est net entre villes et campagnes, capitale et provinces : Paris prospère dans le désert français, et « le sot orgueil des bourgeois ne fait qu'avilir et décourager le laboureur ».

Mais à cette critique bien connue et souvent qualifiée d'archaïque menée au nom de la vertu, de la liberté et de la justice, il faut conjuguer, de manière symétrique, la critique des Physiocrates, qui s'opère selon des arguments réalistes : Rousseau ne s'oppose pas simplement à l'*ordre spontané* des sectateurs du « doux commerce » (à la convergence involontaire des intérêts) ; il s'oppose tout autant à l'*ordre naturel* des Physiocrates, qui fournit les conditions d'une harmonisation optimale des intérêts fondée sur le primat de l'agriculture et la critique du luxe. Plusieurs divergences de fond doivent être relevées. *Primo*, d'un point de vue anthropologique, Rousseau

¹³ Cf. Rousseau, Préface à *Narcisse*, in *OC*, Paris, Gallimard, t. II, 1964, p. 968 ; *DOI*, note IX, p. 202-203.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ L'argument sera réitéré dans la note IX du second *Discours* (p. 206).

¹⁶ Cf. *Corse*, qui détaille les avantages démographiques, politiques et moraux de l'agriculture (p. 905) ; *Émile*, livre III : « L'agriculture est le premier métier de l'homme : c'est le plus honnête, le plus utile, et par conséquent le plus noble qu'il puisse exercer » ; *NH*, V, 2.

¹⁷ Cf. Fragments politiques (*OC*, t. III, p. 526).

récuse le primat de la raison et de l'intérêt pécuniaire, fût-il éclairé : il lui oppose la primauté des passions, qui contreviennent à la clarté de l'évidence rationnelle. *Secundo*, d'un point de vue social, Rousseau redéfinit les rapports entre propriété, égalité et liberté : la liberté ne saurait se restreindre au devoir de maximiser les jouissances des possédants ; à l'instar de Mably, la critique porte sur la naturalisation de l'intérêt des propriétaires fonciers et sur l'illusion d'une circulation et d'une distribution optimale des richesses. *Tertio*, d'un point de vue politique, la justice ne peut se cantonner au respect d'un ordre naturel que l'intérêt éclairé permet de rendre intelligible ; elle relève d'un ordre conventionnel édifié sur le fondement de la volonté générale, telle que la restriction des inégalités matérielles soit le fdt de l'égalité des droits et de la liberté politique.

À ce titre, je rappellerai simplement le contenu de la lettre adressée par Rousseau à Mirabeau en juin 1767, en réponse à l'envoi par celui-ci de *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés* de Le Mercier de la Rivière, destiné à le « convertir » à la Physiocratie¹⁸. Avec une ironie mordante, Rousseau y

¹⁸ Au moment de sa correspondance avec Mirabeau, dont ce dernier a pris l'initiative, Rousseau semble tout ignorer des principes de la secte des Economistes : tentant d'abord d'esquiver tout contact avec un nouveau système de philosophie sous prétexte qu'il n'entend rien aux systèmes ni à la philosophie (lettre de mars 1767, in *Lettres philosophiques*, H. Gouhier éd., Paris, Vrin, 1974), il finit, obligé par l'hospitalité du marquis chez qui il réside, par accepter de lire le livre que celui-ci lui fait parvenir : la *Philosophie rurale* qui vient d'être publiée à La Haye ; il se dit alors conforté dans l'admiration qu'il nourrit pour son grand et profond génie (lettre du 19 juin 1767). Mais Mirabeau insiste et demande à Rousseau de prendre connaissance de *L'Ordre naturel et essentiel* de Lemer cier de la Rivière. C'est ici que l'ironie mordante de Rousseau va s'exprimer à loisir dans sa critique, qui reste purement spéculative, de l'évidence sur laquelle repose la doctrine physiocratique. Non seulement la lettre commence par une mise en garde déférente de Rousseau, qui déclare n'avoir pratiqué qu'une lecture sélective de l'ouvrage (les chapitres qu'ils jugent les plus radicaux et les plus importants), mais elle s'achève par une ferme injonction à ne plus envoyer de nouveaux livres : « on ne se convertit point sincèrement à mon âge » (lettre du 29 juillet 1767, p. 169). La brouille qui devait intervenir entre les deux hommes lorsque Mirabeau eût décidé, après avoir en vain sollicité l'accord de son correspondant, de publier la dernière lettre de Rousseau dans les *Éphémérides du citoyen* avec la sienne propre, ne devait pas engager à Rousseau à s'intéresser davantage aux tribulations des Économistes : il reviendra d'ailleurs à ce moment sur ses affirmations de la dite lettre, qu'il prétend avoir écrite « étourdiment, à la hâte, et dans le secret de l'amitié » (A. M. Moulton, le 14 février 1769, p. 186). Pourtant, Rousseau aura (ou a eu ?, si la lecture de l'ouvrage a suivi de près sa publication et son retentissant succès) d'autres contacts avec la théorie physiocratique, et en particulier avec la *Théorie de l'impôt* écrite par Mirabeau sous la direction de Quesnay et publiée sans nom d'auteur en 1760, comme en témoigne une très brève note de lecture, qui trahit là encore une approche extrêmement sélective (cf. G. Namer, « Mirabeau et Rousseau : Réflexions sur un texte inédit », in *Les Mirabeau et leur temps*, Paris, Société des

affirme son incrédulité face à la notion d'évidence qui sert de base au despotisme légal : rien ne lui paraît moins évident, dit-il, que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Car l'illusion qui fait vaciller la construction physiocratique d'apparence si solide est double : elle consiste, en premier lieu, à croire que l'ordre politique peut être naturel et donc universel, abstraction faite des circonstances locales et des convenances particulières ; elle consiste en second lieu, quand bien même on admettrait que cet ordre soit *théoriquement* pensable, à croire qu'il serait applicable en pratique. Rousseau, si souvent accusé d'utopisme, considère que les Physiocrates, par leur rationalisme intempestif et leur croyance ingénue ds l'ordre naturel, sont les véritables utopistes. Rien ne sert dès lors d'arguer en faveur de la maximisation du produit net, comme le fera Mirabeau ds sa lettre de juillet 1767 (« Tout l'avantage physique et moral des stés se résume de la sorte en un point : *un accroissement du produit net* ; tout attentat contre la sté se détermine par le fait, *diminution du produit net*. C'est sur les deux plats de cette balance que vous pouvez asseoir et peser les lois, les mœurs, les usages, les vices et les vertus »¹⁹). La parade est simple : « Votre système est très bon pour les gens de l'Utopie ; il ne vaut rien pour les enfants d'Adam »²⁰.

III. Rousseau critique de l'opinion publique

Mais la critique adressée par Rousseau à la théorie physiocratique et à l'idée même d'une opinion publique rationnelle, fondée sur la transparence à

études robespierristes, 1968, p. 67-70). Surtout, Rousseau sera amené à fréquenter à nouveau les textes physiocratiques au moment d'écrire les *Considérations sur le gouvernement de Pologne* : les « papiers » réunis par le comte Wielhorski (émissaire des Confédérés) à son intention contiennent les propositions physiocratiques en faveur d'une réforme de la Pologne (voir l'introduction et la note de J. Fabre in *OC*, t. III, p. 1783).

¹⁹ Victor de Riqueti, marquis de Mirabeau, lettre du 30 juillet 1767 à Rousseau, in *Correspondance complète de Rousseau*, éd. Leigh, Oxford, The Voltaire Foundation, 1978, vol. 33, p. 258. Voir Y. Citton, « Rousseau et les Physiocrates. La justice entre produit net et pitié », in *Rousseau : économie et politique*, Etudes Jean-Jacques Rousseau, vol. XI, 1999, p. 161-181.

²⁰ *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 167.

soi de l'évidence, est beaucoup plus profonde. Dans ses derniers écrits autobiographiques, Rousseau va en effet subvertir en profondeur le schème d'une opinion publique structurée par la publicité. C'est tout le contraire qui est vrai : l'opinion publique est le lieu d'une manipulation oligarchique, qui n'est pas tant celle des puissants de l'ordre économique et politique que celle des « leaders d'opinion », de l'élite intellectuelle et philosophique qui tient les rênes de l'opinion publique et la conduit tout à rebours des exigences de vérité et de justice. Ce que Habermas néglige tout à fait chez Rousseau est de ce qui est le plus révélateur et le plus intéressant à mes yeux : dans les vertiges de sa paranoïa même²¹, Rousseau perçoit de manière parfaitement lucide le retournement de l'idéal de publicité et l'accaparement de la sphère publique qui, d'instrument critique, devient en réalité instrument de production d'un consensus acritique, fondée sur le désir mimétique et le mécanisme du bouc-émissaire.

Il faut donc revenir aux *Dialogues*. Dans le deuxième dialogue, Rousseau tente de cerner « l'esprit de son siècle » et se demande pourquoi ce siècle est si haineux et si malveillant par caractère, pourquoi, en un mot, il est *si cruel*. Or la réponse convoque la philosophie dominante du temps, nous oserions dire « l'idéologie » dominante²². Rousseau expose ici les ressorts du despotisme de la philosophie qui n'a rien d'un despotisme légal ; son ordre n'a rien d'un ordre naturel que l'intérêt ferait prospérer pour peu qu'il ne soit pas entravé ; tout au contraire, cet ordre est un ordre conçu sur la base de l'amour-propre et des mécanismes pervers de la reconnaissance. Loin de conduire à l'esprit critique et à la reconnaissance des mérites, il mène à l'appropriation par une élite prétendument éclairée de la totalité de la reconnaissance disponible. Le matérialisme, l'utilitarisme et l'économisme font partie de cette même « idéologie » qui a triomphé sur les décombres du moralisme. Toutes ces doctrines (pour lesquels les noms de Diderot, d'Alembert, Helvétius, d'Holbach mais aussi les Physiocrates répondraient à

²¹ Voir Y. Citton, « Retour sur la misérable querelle Rousseau-Diderot : position, conséquence, spectacle et sphère publique », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 36, avril 2004, p. 57-95 ; A. Lilti, « The Writing of Paranoia. Jean-Jacques Rousseau and the Paradoxes of Celebrity », *Representations*, 103, Summer 2008, p. 53-83.

²² *Dialogues*, OC I p. 890-891.

l'appel) ont en commun le « réductionnisme » (« Tout nous est indifférent, disent-ils, hors de notre intérêt... »²³) ; toutes partagent une lecture du soupçon, mais cette lecture du soupçon n'est qu'en apparence critique. Corrélativement, le triomphe de l'opinion publique n'est pas le triomphe de la publicité, de la vérité et de la justice, mais de leur antithèse, le secret, le mensonge, l'intrigue, l'iniquité dont Rousseau, bien entendu, est devenu victime. La formule de ROUSSEAU est sublime : « Vos Messieurs allèguent néanmoins pour la raison de leurs procédés frauduleux le soin d'éviter le scandale. Mais si le scandale consiste essentiellement ds la publicité, je ne vois point celui qu'on évite en cachant le crime au coupable, et en le divulguant parmi tout le reste des hommes qui n'en savaient rien. L'air de mystère et de réserve qu'on met à cette publication ne sert qu'à l'accélérer. Sans doute le public est toujours fidèle aux secrets qu'on lui confie ; ils ne sortent jamais de son sein »²⁴. Il est dc « risible qu'en disant ce secret à l'oreille à tout le monde » on ait voulu éviter le scandale accablant Rousseau ; la voie contraire était le seul parti à prendre, le seul qui déjoue les ingénieux artifices de l'op : « Supposons qu'au lieu d'aller creusant sous ses pas tous ces tortueux souterrains, au lieu des triple murs de ténèbres qu'on élève avec tant d'efforts autour de lui, au lieu de rendre le public et l'Europe entière complice et témoin du scandale qu'on feint de vouloir éviter... », supposons, dit Rousseau, qu'on lui eût dit ce dont il est réellement accusé en face, alors on eut joint vérité et justice²⁵.

La sphère publique est dc celle du mensonge, de la trahison, de la duperie et de l'insulte, non celle de la transparence, du consensus, de l'argument rationnel et de la concorde. Rien ne permet mieux de contrer le fantasme idéaliste de la transparence vertueuse ou de la « situation idéale de parole » que la vision rousseauiste de l'opinion publique manipulée par la « secte philosophique » ds les *Dialogues*. Malgré les outrances de la paranoïa, malgré les abus évidents de sa théorie du complot, Rousseau met ici en lumière les falsifications qui ont l'approbation d'un public crédule, « qui ne

²³ *Emile*, IV, OC IV p. 596.

²⁴ *Dialogues*, OC I, p. 751-752.

²⁵ *Ibid.*, p. 752.

demande pas mieux que de tout croire »²⁶ et demeure dc aveugle à la justice et à la vérité ; *in fine*, Rousseau cerne l'ambition despotique de conduire l'opinion publique et l'impossibilité qu'aucune autorité (que ce soit celle des Philosophes ou des jésuites) finalement ne domine²⁷.

Conclusion : Rousseau n'est dc pas slt (même s'il est aussi) un fossile incrusté ds la préhistoire de l'économie politique et de la sphère publique bourgeoise. Il est aussi un lucide interprète des dangers de la sté concurrentielle et des mystifications de l'économie politique : non slt parce que l'économie politique naissante repose sur de gigantesques illusions (l'illusion du caractère « naturel » de l'intérêt, l'illusion de la jouissance individuelle des marchandises, l'illusion de la transparence de la médiation monétaire, l'illusion de la dimension consentie des contrats, l'illusion enfin de l'harmonisation des intérêts ds la sté marchande) ; Rousseau est ce lucide prophète des mystifications de l'économie politique non slt parce que l'idée d'une sté civile autorégulée et autonome à l'égard de l'État est en elle-même illusoire (seule l'appropriation directe et immédiate du pouvoir législatif étant susceptible, selon lui, de conduire à la justice, à la liberté et à l'égalité) ; mais encore et peut-être surtout parce que l'opinion publique elle-même doit demeurer viciée ds une sté civile elle-même corrompue. En un sens, tout converge : l'émergence de l'économie politique, de la sphère publique bourgeoise et de l'opinion publique émancipée du pouvoir politique est un fait réel, indubitable, un caractère dominant du « siècle » où écrit Rousseau ; mais ce triple phénomène qui n'en est qu'un désigne bien plutôt l'impasse de la sté bourgeoise, la mystification fondamentale qui la tient et la contradiction profonde dont la Révolution même ne la fera pas sortir.

²⁶ *Ibid.*, p. 959.

²⁷ *Ibid.*, p. 967.